


Consultation concernant le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »

Organisation / Organizzazione	Organisation paysanne Uniterre
Adresse / Indirizzo	Avenue du Grammont 9 1007 Lausanne
Datum, Unterschrift / Date et signature / Data e firma	19 novembre 2020 

Merci d'envoyer votre prise de position par courrier électronique à vernehmlassungen@blv.admin.ch. Un envoi **en format Word par courrier électronique facilitera grandement notre travail. D'avance, merci beaucoup.**

Questions sur le contre-projet direct

Question 1	Êtes-vous favorables à un contre-projet direct à l'initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) » ?
Réponse	<input type="checkbox"/> x oui <input type="checkbox"/> non
Explication	L'initiative de Sentience Politics présente de nombreux aspects intéressants mais nous semble rater sa cible car elle définit mal ce qu'est l'élevage intensif. La taille d'un élevage n'est pas à priori un facteur déterminant pour estimer si le bien-être animal est garanti ou pas. Ses exigences en termes de réduction des cheptels posent un grave problème aux familles paysannes qui ont consenti de lourds investissements afin de répondre aux normes légales pour poursuivre leurs activités.
Question 2	Si vous êtes favorables à un contre-projet direct, approuvez-vous la proposition du Conseil fédéral ?
Réponse	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> en partie
Explication	Le contre-projet est suffisamment général et consensuel pour récolter l'approbation générale, le rapport explicatif est bien documenté. Il manque néanmoins un point sur les importations. (cf. question 3) Il est également nécessaire de préciser les conséquences financières sur les familles paysannes. Si les programmes SST et SRPA deviennent obligatoires, la prime actuelle sera supprimée et ces montants seront réalloués dans d'autres domaines de la PA. Cela veut potentiellement dire que de nouvelles exigences seront formulées, et donc de nouvelles contraintes, plus de travail pour les paysan.ne.s, afin de garder un niveau de revenu similaire. Il est impossible en l'état de savoir si et comment le marché de la viande et des produits animaux récompensera ces efforts. Enfin, Uniterre a le sentiment que ce projet menacerait très probablement les nombreuses petites exploitations de montagne qui assure un rôle fondamental en termes d'entretien du paysage, de protection contre les dangers naturels, d'occupation décentralisée du territoire et bien sûr, d'approvisionnement. Or ces petites structures seraient fortement pénalisées si la SST devient une

	<p>norme obligatoire. Se pose alors la question de savoir comment les transformations nécessaires seraient financées. La mesure proposée risque donc d'être contre-productive, et d'encourager les grands élevages industriels aux dépens des fermes familiales et paysannes.</p> <p>Par ailleurs, le fait de rendre la SRPA obligatoire n'est pas forcément gage d'amélioration du bien-être animal. Cela signifie qu'une structure hébergeant un troupeau important peut prétendre répondre à la norme uniquement parce que les animaux auraient accès à la courette. L'accès au pâturage n'est pas suffisamment valorisé.</p> <p>En outre, Uniterre regrette que la problématique de la taille des troupeaux ne soient pas du tout abordée. Dans la perspective de diminuer encore l'utilisation des antibiotiques en élevage, c'est une donnée importante qui a de nombreuses répercussions : santé et bien-être animal, sécurité sanitaire pour les humains, protection de l'environnement.</p>
Question 3	Si vous n'approuvez la proposition de contre-projet qu'en partie, quelles modifications proposez-vous ?
Propositions de modifications	Les importations doivent répondre aux mêmes exigences que la production indigène.
Explication	Le Conseil fédéral explique que cette exigence serait pratiquement impossible à mettre en œuvre, et qu'elle nécessiterait de renégocier des accords commerciaux. Aucun accord n'est gravé dans le marbre, et de nouvelles dispositions peuvent être trouvées. C'est le propre d'une société qui évolue et qui doit reconsidérer ses liens avec les autres Etats. Cela est d'autant plus pertinent que le climat n'est plus une donnée que l'on peut se permettre d'ignorer. La présente d'un alinéa en ce sens dans le contre-projet doit encourager tous les acteurs de la filière, du paysan producteur au consommateur final, à réfléchir à la production animale, et à sa consommation en Suisse.
Question 4	Avez-vous d'autres remarques sur le projet d'arrêté fédéral ou sur le rapport explicatif ?
Remarques	